

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Fontenay-sous-Bois, le 09 avril 2024

FRANCE 2030 : LA VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS ET LA BANQUE DES TERRITOIRES, OPERATEUR POUR LE COMPTE DE L'ETAT, SIGNENT UN PROTOCOLE DE FINANCEMENT POUR FAIRE DE VAL-DE-FONTENAY LE LABORATOIRE URBAIN DE LA DECARBONATION

La Ville de Fontenay-sous-Bois et la Banque des Territoires, opérateur pour le compte de l'Etat dans le cadre de France 2030, ont signé, mercredi 09 avril 2024, un protocole de financement pour le démonstrateur « Décarboner Val-de-Fontenay », lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « *Démonstrateurs de la ville durable* ».

Ce financement octroyé par l'Etat permet de soutenir la réalisation du démonstrateur innovant porté par la Ville de Fontenay-sous-Bois, conjointement avec ses partenaires et notamment son aménageur, la SPL Marne-au-Bois.

Avec ce démonstrateur, l'objectif de la Ville et de la SPL MAB est d'expérimenter des solutions concrètes pour réduire l'empreinte carbone de l'aménagement urbain, en s'appuyant notamment sur l'outil « Boussole carbone », développé par le bureau d'étude ZEFÇO, l'Effet Urbain et la SPL MAB, qui permet de traduire les objectifs des accords de Paris à l'échelle de l'opération d'aménagement.



Signature en présence de Messieurs François BOURVIC, Directeur général de Marne-au-Bois SPL, Richard CURNIER, Directeur régional Ile-de-France de la Banque des Territoires, Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire de FONTENAY SOUS BOIS, Etienne STOSKOPF, préfet du val de Marne et de Madame Celine BONHOMME, Sous-directrice de l'aménagement durable, Ministère de l'Aménagement, du Territoire et de la Décentralisation

À l'occasion de cette signature, la Banque des Territoires, l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine, le Secrétariat général pour l'investissement et le Ministère de l'Aménagement, du Territoire et de la Décentralisation ainsi que le Ministère de la Transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, annoncent la diffusion d'un dossier de presse consacré aux 15 projets Démonstrateurs de la ville durable désormais engagés en phase de réalisation. Avec 68 M€ d'engagements à date, le programme soutient concrètement le passage à l'opérationnel des projets, afin d'accélérer les transitions écologiques et sociales et de lever les freins à l'innovation.

Le dossier de presse Démonstrateurs de la Ville durable et la présentation des 15 projets lauréats en phase de réalisation sont disponibles [ici](#).

Le bilan carbone, enrichi d'une dimension monétarisée et contractuelle, permettra de quantifier l'impact économique de l'action ou de l'inaction. L'approche vise ainsi à créer une culture commune autour du carbone entre toutes les parties prenantes, publiques et privées du projet et sélectionner les actions (réhabilitation, réemploi, choix des matériaux, etc.) avec l'impact carbone le plus faible possible.

Le projet de démonstrateur porte sur quatre actions structurantes à fort potentiel de répliquabilité :

- Le programme « Démonstrateurs de la ville durable » accompagne notamment les projets de réhabilitation performante d'immeubles de bureaux vacants en logements, enjeu majeur avec plus de 9 millions de m2 de bureaux vacants au niveau national.
- Le dispositif soutient également la conception d'un bonus-malus carbone pour inciter financièrement les promoteurs à développer les projets les plus vertueux possibles.
- Le projet a un fort impact en termes de décarbonation par la réduction du bilan carbone à l'échelle des 85 ha du projet d'aménagement « Val-de-Fontenay Alouettes », grâce à un urbanisme négocié intégrant les propriétaires, les porteurs de projets et les citoyens.
- France 2030 accompagne également la mise en place d'une plateforme de réemploi des matériaux in situ et le développement de mobilités décarbonées afin de limiter l'impact environnemental des déplacements.

Ces actions sont renforcées par le raccordement au futur réseau chaleur géothermie, la ville de Fontenay-sous-Bois et la SPL Marne-au-Bois ambitionnent ainsi de réduire de 45% l'impact carbone de la concession d'aménagement.

Le financement est octroyé par l'Etat à travers le plan France 2030 pour un montant maximal pouvant aller jusqu'à 6,55 millions d'euros. Le protocole signé entre la Banque des Territoires, opérateur pour le compte de l'Etat dans le cadre du programme « Démonstrateur de la Ville Durable » de France 2030, et la Ville de Fontenay-sous-Bois, porte sur une phase de démonstration qui prendra fin en 2031. Durant cette phase, la Ville et la SPL Marne-au-Bois traduiront une stratégie d'innovation et d'excellence environnementale et sociale en actions opérationnelles. Concrètement, cette phase portera sur la mise en œuvre de solutions techniques envisagées afin de transformer des bureaux vacants en logements, adossée à la création d'une plateforme de réemploi des matériaux in situ, dans une logique d'économie circulaire appliquée à la réhabilitation.



Périmètre « Val-de-Fontenay Alouettes », 2020

Les partenaires de la ville et de la SPL MAB dans cette phase de réalisation sont le groupement de maîtrise d'œuvre de la concession d'aménagement « Val de Fontenay Alouettes » : ZEFECO (approche carbone), TVK, Ville Ouverte, l'Effet Urbain et DS Avocats.

Le démonstrateur « Décarboner Val-de-Fontenay » s'inscrit dans un périmètre d'environ 80 ha situés à l'est fontenaysien, autour des grandes infrastructures de transports existantes et à venir.

Le projet d'aménagement, confié par la Ville en 2017 à Marne-au-Bois SPL, repose sur la mise en œuvre d'un urbanisme négocié avec les propriétaires du foncier et du patrimoine bâti pour accompagner la transformation du quartier pour les 15 ans à venir.

Ce projet se décline autour de 4 grandes ambitions stratégiques portées par la municipalité :

- Renforcer l'attractivité de Fontenay-sous-Bois, en œuvrant en faveur du rééquilibrage régional est-ouest
- Créer un véritable quartier urbain à vivre, offrant une plus grande mixité fonctionnelle et d'usages
- Créer un quartier durable exemplaire, répondant aux enjeux écologiques et climatiques
- Proposer un mode de construction de projet innovant, alliant maîtrise publique, flexibilité et concertation forte

« Val de Fontenay Alouettes » sera un quartier à vivre, mixte et re-végétalisé. Le projet portera sur la reconstruction et le réaménagement du pôle tertiaire sur un total de 588 060 m², dont 205 000 m² dédiés au développement économique (tertiaire et activités), 262 000 m² de logements (soit 3 500 logements, dont 33% de logements sociaux, et 1 250 logements spécifiques), 50 000 m² de commerces, 11 060 m² d'équipements publics (groupe scolaire, complexe sportif, équipement socio-culturel, équipement lié à la petite enfance) , 45 000 m² d'équipements privés, et 110 000 m² d'espaces publics nouveaux ou requalifiés.

« La ville de Fontenay-sous-Bois porte l'ambition d'un projet durable, neutre et adapté au changement climatique, qui correspond aux accords de la COP21. L'objectif est de bâtir une Ville qui vit et qui respire, qui se construit pour aujourd'hui et demain, dans un cadre préservé. Notre ambition est d'aller au-delà des objectifs nationaux et internationaux en désartificialisant les sols de façon considérable. » a déclaré Jean-Philippe Gautrais, maire de Fontenay-sous-Bois.

Lancé en mai 2021, l'appel à manifestation d'intérêt de France 2030 « Démonstrateurs de la ville

durable » s'inscrit dans la stratégie d'accélération « *Solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants* » et la démarche « *Habiter la France de Demain* » axée autour des 4 défis que sont la sobriété, la résilience, l'inclusion et la création de valeurs. Doté d'une enveloppe de 160 M€ au profit de projets urbains, il a pour objectif de créer un réseau national de démonstrateurs de la ville durable, à l'échelle d'îlots ou de quartiers, illustrant la diversité des enjeux de développement durable des espaces urbains français (métropole, péri-urbain, territoires ruraux, ville moyenne, quartier prioritaire de la ville...).

« En tant qu'opérateur pour le compte de l'Etat, la Banque des Territoires est heureuse d'accompagner ce nouveau projet aux côtés de la Ville de Fontenay-sous-Bois. Le démonstrateur de « Décarboner Val-de-Fontenay » contribue à l'attractivité du territoire en matière d'innovation et d'aménagement durable de la ville. » souligne Richard Curnier directeur régional Ile-de-France de la Banque des Territoires.

A propos de la SPL Marne-au-Bois

Société anonyme fondée en 2012, Marne-au-Bois SPL (MAB SPL) est une Société Publique Locale au service de cinq Collectivités publiques actionnaires (Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois et Nogent-sur-Marne, EPT T10 Paris Est Marne&Bois). Ancrée dans un territoire doté d'une forte identité (bois de Vincennes, bords de Marne), à proximité immédiate de Paris, MAB SPL intervient principalement dans quatre domaines d'activités : la réalisation d'opérations d'aménagement, la réalisation d'opération de construction, notamment d'équipements publics, la revitalisation du commerce de proximité et l'exploitation de halles et marchés, la construction et la gestion de parc de stationnement. MAB SPL est notamment en charge de l'opération d'aménagement Val-de-Fontenay Alouettes à Fontenay-sous-Bois.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

in   

Contact presse :

Margaux Raggi : margaux.raggi@caissedesdepots.fr – 07 89 43 36 77

À propos de France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos

filiales d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030>

Contact Presse

Secrétariat général pour l'investissement 01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

Contacts presse ministères :

presse@territoires.gouv.fr, presse@logement.gouv.fr